



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## Erythrée

Question écrite n° 67788

### Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la crise diplomatique qui a récemment éclaté entre l'Union européenne et l'Erythrée. En effet, suite à la remise par l'ambassadeur de la République italienne d'une lettre officielle de la part de l'Union européenne s'inquiétant des arrestations qui ont touché en septembre dernier les rangs d'une opposition encore embryonnaire, ce diplomate a été expulsé dans les heures qui ont suivi par les autorités d'Asmara. Ne tolérant aucune dissidence, le régime du Président Issaias Afeworki a donc arrêté au cours de ces dernières semaines une douzaine d'anciens responsables politiques, un homme d'affaires, sept journalistes ainsi que des étudiants. Dans une lettre ouverte publiée en mai 2001, des dirigeants du parti au pouvoir avaient protesté contre le manque de démocratie en Erythrée. Aujourd'hui, ils sont accusés pour la plupart d'avoir porté atteinte à la sûreté de l'Etat et à la souveraineté de cette nation. Quant à la presse privée, elle aurait aussi été suspendue. Face à cette évolution de situation particulièrement inquiétante pour l'avenir démocratique de l'Erythrée, elle lui demande donc de lui préciser la politique que la France et ses partenaires européens entendent désormais mener envers cet Etat afin de contraindre le régime en place à tendre vers la démocratie et le respect des droits de l'homme.

### Texte de la réponse

L'évolution de la situation intérieure de l'Erythrée au cours des derniers mois a suscité la préoccupation de la France et de ses principaux partenaires. Malgré des promesses de libéralisation économique et d'ouverture politique, le régime s'est récemment durci. Plusieurs membres du parti au pouvoir, le Front populaire pour la démocratie et la justice, ainsi que des étudiants et des journalistes ont été arrêtés. Les organes de presse indépendants sont suspendus. L'ambassadeur d'Italie, représentant local de la présidence de l'Union européenne, a été expulsé le 28 septembre après avoir effectué une démarche concernant le sort des personnes incarcérées et les restrictions pesant sur la liberté d'expression. Dans ce contexte, la France a eu l'occasion d'exprimer à plusieurs reprises sa préoccupation devant l'évolution autoritaire du régime : à titre bilatéral, par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères et lors de l'entretien que le ministre délégué à la coopération et à la francophonie a eu avec le ministre des affaires étrangères d'Erythrée à New York, le 15 novembre dernier, et enfin à l'unisson avec ses partenaires européens lors des conseils affaires générales des 8 octobre et 19 novembre derniers. Comme ses partenaires européens, elle a temporairement rappelé son ambassadeur en poste à Asmara pour consultation. Rentrés en Erythrée, les ambassadeurs européens ont effectué une nouvelle démarche directement auprès du Président érythréen. En l'absence de toute amélioration de la situation intérieure, la France et l'Union européenne seront contraintes de réexaminer leurs relations de développement avec l'Erythrée à la lumière des dispositions de l'accord de Cotonou.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (3<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 67788

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 22 octobre 2001, page 5998

**Réponse publiée le** : 17 décembre 2001, page 7234